



MAIRIE de  
GENOUILLE  
86250

05.49.87.10.71

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, Le Onze Mai à 20 Heures 30 ,  
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont  
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,  
Maire

**Présents** : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN  
Loïc, GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORIN Jacques,  
MORISSET Florian, NIQUET Sandra, VALETTE Jean-Guy.

**Absents excusés** :Christelle DELAGE, Philippe CHAUVEAU, Patrice  
TEXERAUD.

**Absent** :

Secrétaire de séance : Marc BRETON

Assistait également : Marylore SECHET, secrétaire de Mairie

M. le Maire informe les membres du conseil municipal du projet de  
mise en place d'éclairage leds en remplacement de l'éclairage iodure  
existant du stade de Genouillé.

Ce remplacement a pour objectif d'améliorer l'éclairage et la régularité  
au sol et la recherche de sobriété énergétique.

Après consultation de devis, le conseil municipal

- Accepte le devis CITEOS ANCELIN pour un montant de 22 879  
HT ( soit 27 454.80 ttc)
- Demande à Monsieur le Maire de procéder à la demande d'aide  
financière ( ACTIV 3) auprès de département selon le plan de  
financement ci-dessous

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
CITEOS-ANCELIN	22 879	Département ACTIV 3	12 669
		District de la Vienne	4 575
		CCCP	1 060
		Autofinancement	4 575
TOTAL	22 879	TOTAL	22879

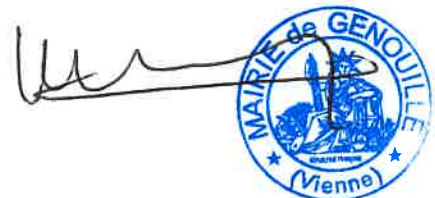
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

*Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,*

*A Genouillé, le 12 Mai 2023*

Le Maire, Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20230511-D26\_2023-DE  
Reçu le 15/05/2023